

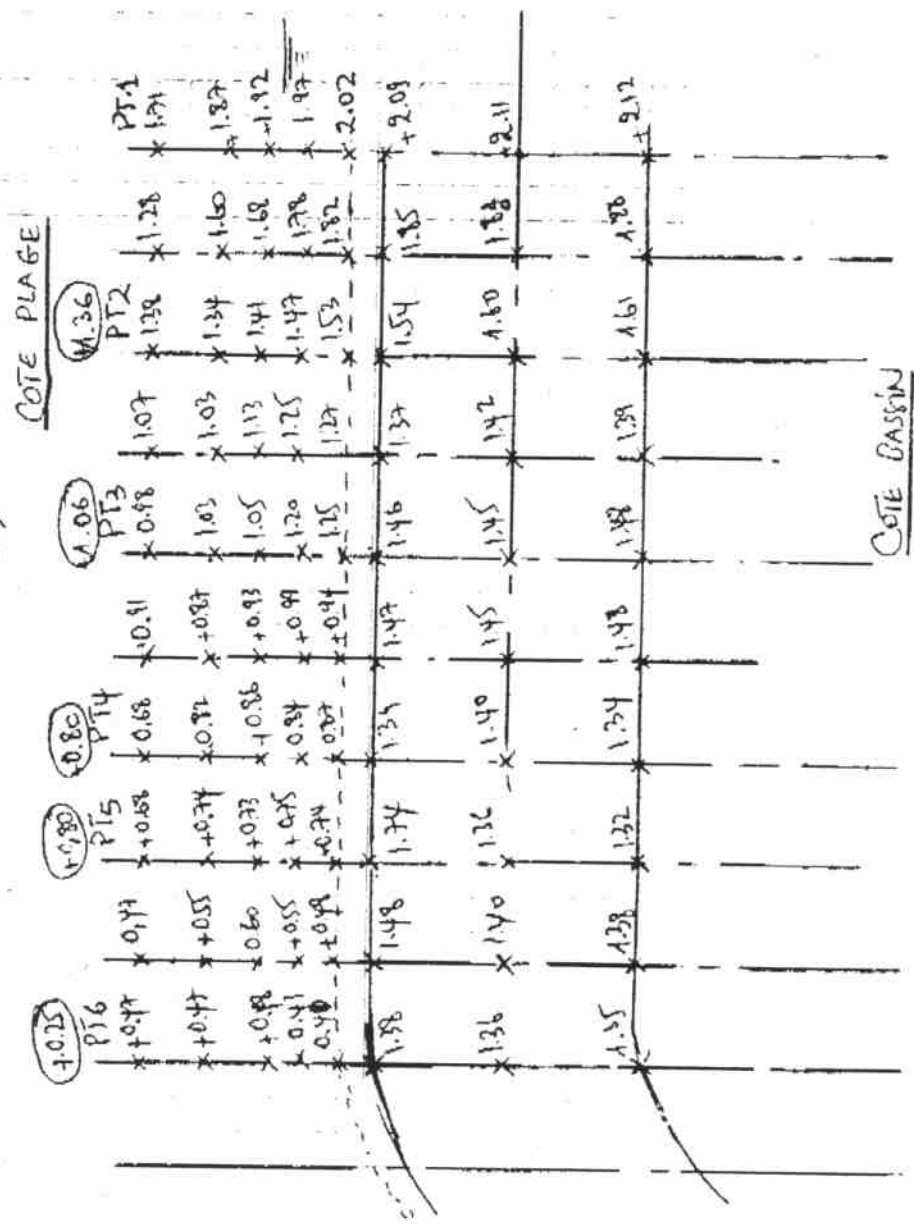
LEVEE BATHYMETRIQUE DE LA PARTIE ENRACINEE
DU TOUT-VENANT (DE 1 A 500K)
(CARAPACE + TAPIS DE PIED)

le 17/06/2008

— : COTE PROJET

— : LEVEE BATHYMETRIQUE

Méillage de 2m : ENTRE POINTS
 Cristeau entre Profils : 5m

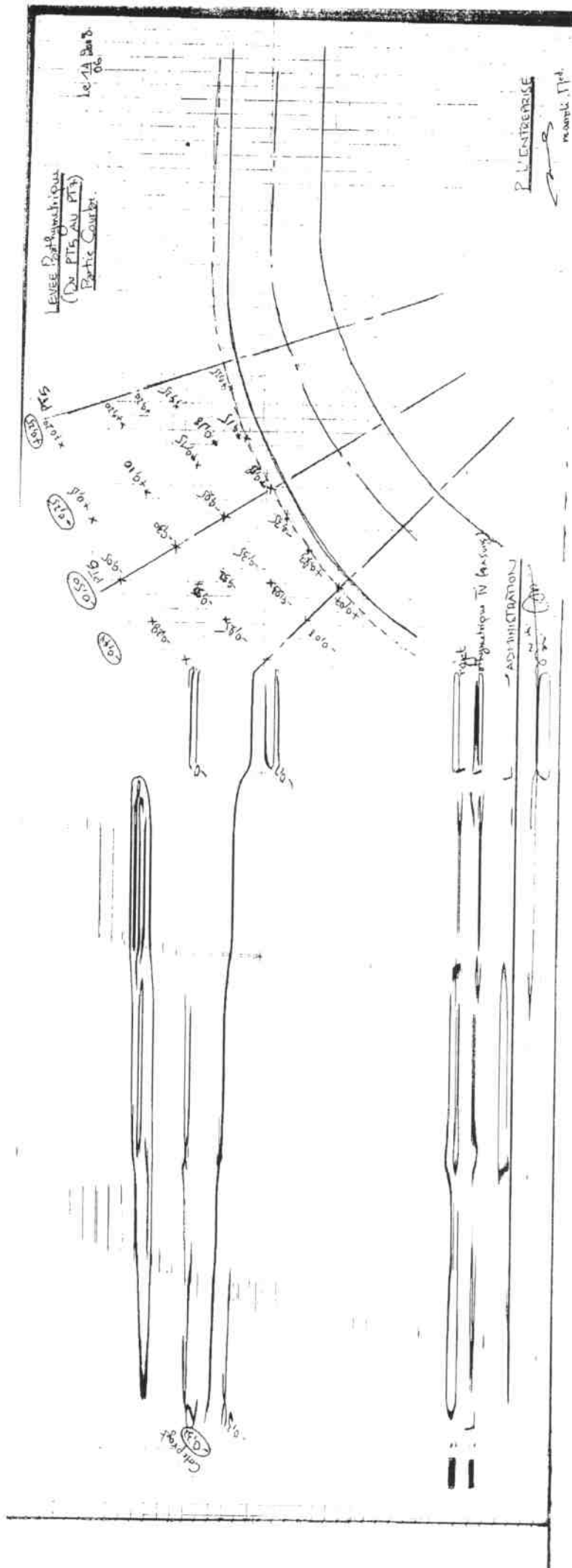


P. L'ENTREPRISE

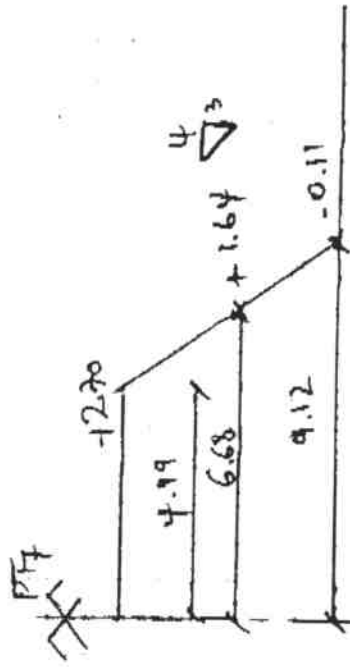
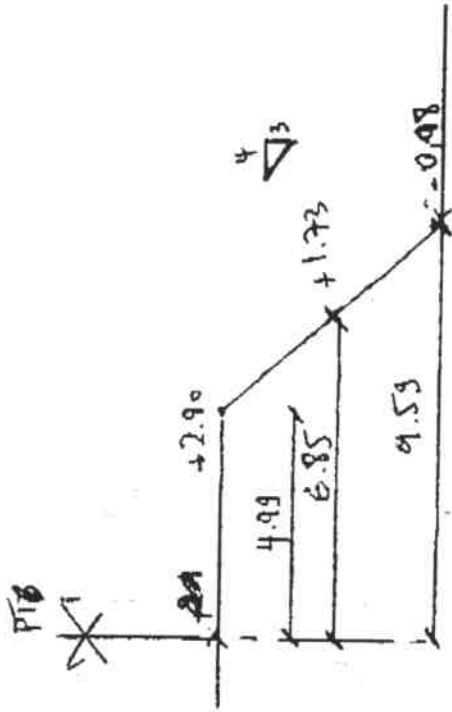
Signature

P. L'ADMINISTRATION

Signature
 Nami Hich



LEVEE BATHYMETRIQUE
A PARTIR DU



L'ADMINISTRATION

Nasim Hicil

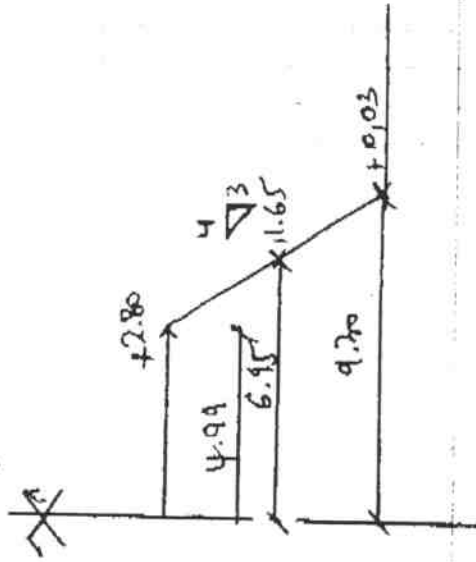
Signature
+ 44-11-11111111

D'ENROCHEMENTS DE O.S.A 17N

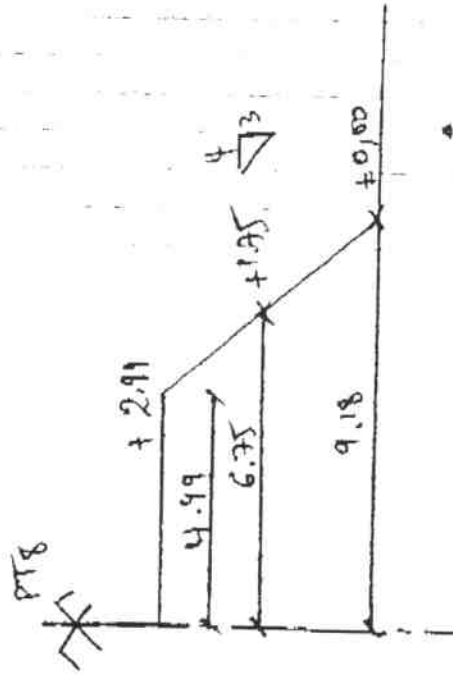
PTS JUSQU'AU PTS
(Intermédiaire)

Le 25-06-2008

PT4



PT8



P.U. ENTREPRISE

(Signature)

tous les papiers sont à l'Attention
de Mr J. B. Deschamps

Le 21-05-2008

LEVÉE BATHYMETRIQUE DE LA COUCHE
DE TOUT VENANT (1 A 500 KG) CÔTÉ MER DES

PROFILS PT1, PT2, PT3 ET PT4.

PROFIL	PT	Dist	Z THEORIQUE	Z EXISTANT	Diff	CRDONS
1.	A	0,00	1,50	1,70	+ 0,20	
	B	4,70	1,50	1,70	+ 0,20	
	C	9,36	-2,50	-1,90	+ 0,60	
2	A	0,00	1,50	1,54	+ 0,04	
	B	4,70	1,50	1,45	- 0,05	
	C	9,36	-2,50	1,93	+ 0,57	
3	A	0,00	1,50	1,27	- 0,23	
	B	4,70	1,50	1,54	+ 0,04	
	C	9,36	- 2,00	-2,10	- 0,10	
4	A	0,00	1,50	1,42	- 0,08	
	B	4,70	1,50	1,44	- 0,06	
	C	-2,00	-2,00	- 2,13	- 0,13	

P. L'ADMINISTRATION

P. L'ENTREPRISE

Leve des talus execute au rapprochement

de 0 à 100 des P1 à P4

Diq. Nord - coté mer

PT	NP	Profondeur cunule	cote. Talus	cote. ancêtre	-diff	Diagrams
P1	A	5.20	3.00	2.12	+0.12	
	B	7.20	+1.50	1.81	+0.51	
	C	8.20	0.00	0.00	+0.00	
P2	A	5.20	3.00	2.74	-0.16	
	B	7.20	1.50	1.84	+0.54	
	C	8.20	0.00	-0.10	-0.10	
P3	A	5.20	3.00	2.85	-0.15	
	B	7.20	1.50	1.66	+0.16	
	C	8.20	0.00	0.02	+0.02	
P4	A	5.20	3.00	2.57	-0.43	
	B	7.20	1.50	1.78	+0.18	
	C	8.20	0.00	0.35	+0.35	

Adm. Administration

M.H.

Naimi Hill

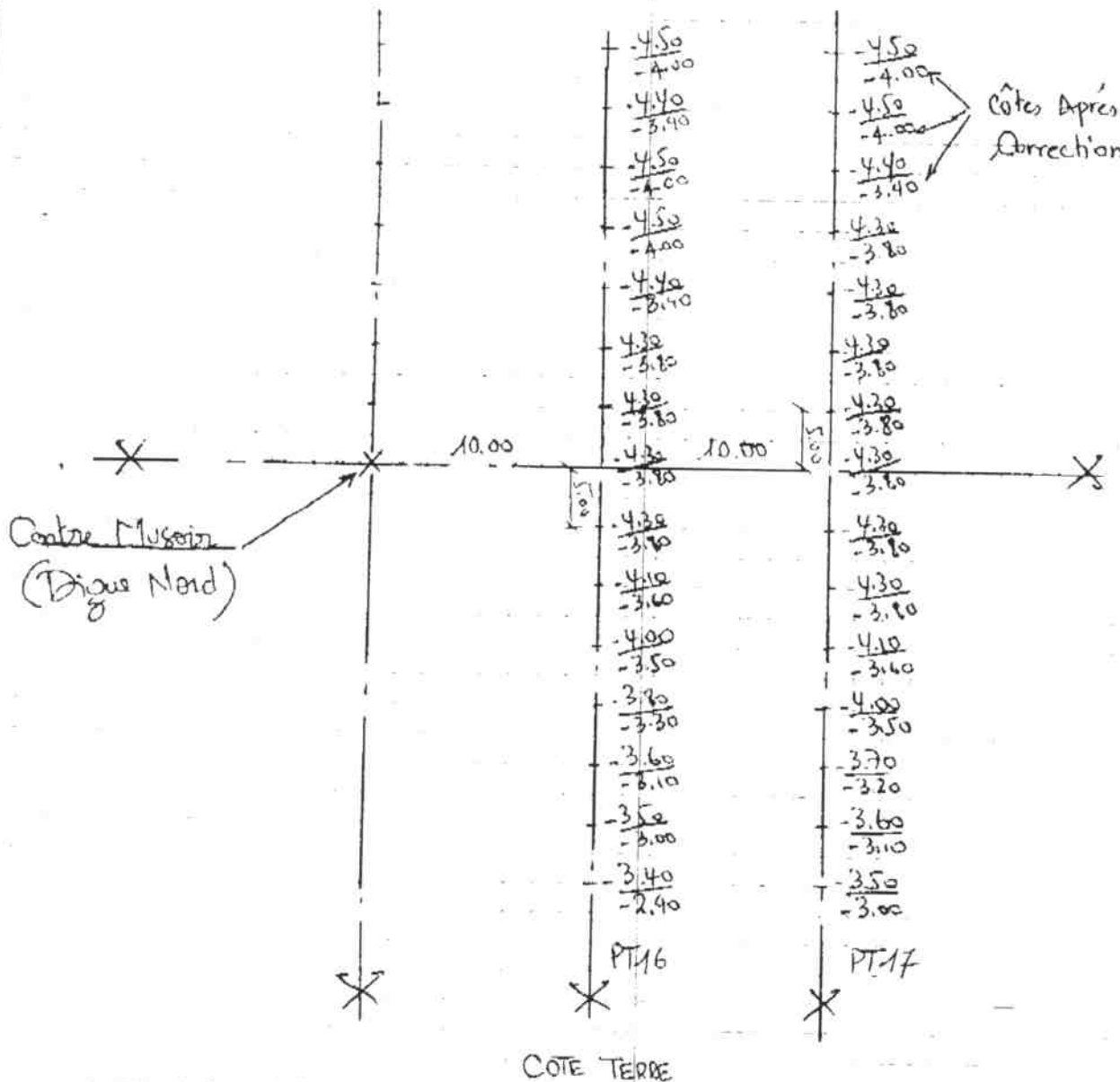
11. Participation

LEVEE BATHYMETRIQUE DE DEUX PROFILS (PT.16, PT.17)

DU CENTRE DE MURAIR AU PT.17

Le 22.05.2008
 L'HEURE H: 9^h30
 MARÉE: +0,50

COTE MER



P. L'ADMINISTRATION

P. L'ENTREPRISE

[Signature]

[Signature]

1. NATURE ET PROVENANCE DES ENROCHEMENTS

La région de Békalta dans le Gouvernorat de Monastir est très pauvre en matériaux naturels de construction. En effet, tout le Gouvernorat de Monastir est dépourvu de carrières d'enrochements. Les carrières en cours d'exploitation les plus proches se situent dans le Gouvernorat de Sousse au Nord

(Aïn Mdhallat au Nord-Est de Sousse) ou de Kairouan à l'Ouest (El Houareb, Rouisset et El Baten).

Les carrières de Aïn Rahma et Aïn Garci dans la région d'Enfidha sont fermées par l'ANPE.

Les carrières, fournissant le sable et les graviers pour béton, sont situées un peu plus loin au nord dans le Gouvernorat de Zagouan (Dj. Oust) et de Ben Arous (Dj. Rensas), ou à l'ouest (El Haouareb).

2. CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES ET PHYSIQUES

- Résistance à l'abrasion (Los Angeles) mesurée selon la norme ASTM C.535 inférieure à 30 % (grading 1).
- Altérabilité (Soundess test) mesurée selon ASTM C.88 inférieure à 20 % (au sulfate de magnésium).
- Résistance à la compression supérieure à 35 MPa (sur cube d'arêtes 5 par 5). X

La densité pour les enrochements sera égale ou supérieure à $2,4 \text{ T/m}^3$.

3. FREQUENCE DES CONTROLES DE QUALITE

Les contrôles des caractéristiques mécaniques et physiques et de granulométrie seront effectués pour l'approbation des carrières, puis tous les 10 % de la quantité mise en œuvre, ou à la demande de l'Ingénieur lorsque les caractéristiques apparentes des matériaux varieront.

4. FORME

Rapport de la plus grande à la plus petite dimension inférieur à 3.

5. GRANULOMETRIE OU BLOCOMETRIE

P.10 : est la masse de l'enrochement telle que 10 % de la masse totale soit constituée d'enrochements de taille inférieure à cette valeur.

P.50 : est la masse de l'enrochement telle que 50 % de la masse totale soit constituée d'enrochements de taille inférieure à cette valeur.

P.90 : est la masse de l'enrochement telle que 90 % de la masse totale soit constituée d'enrochements de taille inférieure à cette valeur.

Catégorie 1 : Tout venant 1/500 Kg

P.10 supérieur à 1 Kg

P.50 supérieur à 250 Kg

P.90 inférieur à 500 Kg

aucun enrochement supérieur à 750 Kg

Catégorie 2 : Enrochement 0,5 - 1 tonne

P.10 supérieur à 500 Kg

P.50 supérieur à 750 Kg

P.90 inférieur à 1 tonne

aucun enrochement supérieur à 1,5 tonnes

Catégorie 3 : Enrochement 0,5 - 2 tonnes

P.10 supérieur à 500 Kg

P.50 supérieur à 1300 Kg

P.90 inférieur à 2 tonnes

Aucun enrochement supérieur à 3 tonnes

Catégorie 4 : Enrochement 2 - 4 tonnes

P.10 supérieur à 2 tonnes

P.50 supérieur à 3 tonnes

P.90 inférieur à 4 tonnes

Aucun enrochement supérieur à 6 tonnes.

2



Réunion pour de projet de Port de Békalt

SONATRA

Mr Hadj Romdhane Karim.	DIRECTEUR chantier.
Mr SASSI RACHID	INGENIEUR chantier.
Mr Hamani Ali	CONDUCTEUR TRAVAUX.
Mr MOURALI MOHAMED.	GEOMETRE
Mr YAHIAOUI BOURAOUI	PLONGEUR.
Mr BELKAHLA AMOR	CHEF chantier.

SOGREAH

Mr Hamani HEDI	
Mr Jean Bernard Deschi	

Maître d'ouvrage.

Mr Alleg Taher	Ingénieur Chef de projet
Mr Tlili Skandar	Ingénieur
Mr Naïmi Hichem	Technicien